

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 16/12/2024 - 8887 - 2005 B 40055 - 480 685 320 - 2 B.C.  
CONSTRUCTIONS

BOURNEVILLE  
COMMERCIAL

16 DEC. 2024

DRAGUIGNAN

2024/8887

**S.A.R.L. "2 BC CONSTRUCTIONS"**

83 – VINON SUR VERDON



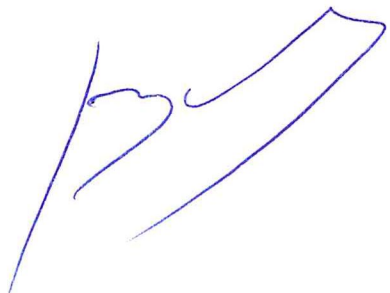
**COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023

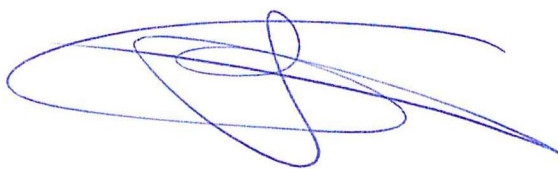
COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Les cogérants,

A. BARLATIER



D. CARON



Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
2 BC CONSTRUCTIONS SARL 132 RUE BEL AIR 83560 VINON SUR VERDON	
SIRET 4 8 0 6 8 5 3 2 0 0 0 0 2 4	Mél :
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées Travaux de maçonnerie générale et gros œ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	220 216
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposables au taux de 10 %		

<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	

<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	
	Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)
--

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %
--

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %
--

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)**

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0
	N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom / Adresse
	Etat de résidence
	N°

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----------	--	-------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
ALAIN GIRAUD ET ASSOCIES 45 AV CARNOT 83300 DRAGUIGNAN <i>Tél : 0498102555</i>		<i>Tél :</i>	
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 04/07/24    Lieu : TAVERNES	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire : Co-Gérant CARON Denis	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Signature	
prestataire :			



1

## BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024  
Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948\*06

Désignation de l'entreprise		2 BC CONSTRUCTIONS SARL				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		132 RUE BEL AIR		83560		VINON SUR VERDON		
SIRET		4 8 0 6 8 5 3 2 0 0 0 0 2 4						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
						Exercice N clos le		
						3 1 1 2 2 0 2 3		
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
AC.II- IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	40 354	030	29 797		10 556	
	Immobilisations financières* (1)	040	4 125	042			4 125	
	<b>Total I (5)</b>	044	44 479	048	29 797		14 681	
AC.III- CIRCULANI	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	8 937	070			8 937
		Autres* (3)	072	48 253	074			48 253
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084		086				
	Charges constatées d'avance*	092	1 024	094			1 024	
		<b>Total II</b>	096	58 214	098			58 214
		<b>Total général (I + II)</b>	110	102 693	112	29 797		72 895
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					14 300	
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126					254	
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131 )	132						
	Report à nouveau	134					-185 137	
	Résultat de l'exercice	136					-220 419	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	142					-391 002
	<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					32 247	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166					119 687	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	172	169	8 844			69 090	
	Comptes courants d'associés	173					9 520	
	Autres dettes	175					233 353	
	Produits constatés d'avance	174						
		<b>Total III</b>	176					463 898
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180					72 895	
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		16 041	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 637	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		16 345	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2 BC CONSTRUCTIONS SARL

Néant  \*

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le										
		3	1	1	2	2	0	2	3							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209						210						
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons intracommunautaires		} 215					214						
			} services *	} 217						218	196 766					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222				
	Production immobilisée*										224					
	Subventions d'exploitation reçues										226					
	Autres produits										230	6				
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>										232	196 772				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)									234						
	Variation de stocks (marchandises)*									236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)									238	2 235					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									240						
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : .....8.Q04 - immobilier :..... )									242	146 197					
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont CFE et CVAE * )			243			2 854				244	7 781				
	Rémunérations du personnel*									250	222 050					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	41 633					
	Dotations aux amortissements* ( dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI )			255							254	8 028				
	Dotations aux provisions									256						
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	} 259			} 39 700			}		262	2				
				} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	} 260											
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>										264	427 926					
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>											270	-231 154				
<b>Produits financiers (III)</b>		280		218							294	2 549				
<b>Charges financières (V)</b>											299	16 345				
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>											290	16 345				
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} 347			} 348			}		300	3 280					
			} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	} 348												
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>											306					
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>											310	-220 419				
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312						314	220 419				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles									318						
	Provisions non déductibles*									322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)									324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				330	203					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249				251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997					
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987						342				
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989											
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)	138											
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344											
ZFANG (44 quaterdecies)		345														
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993											
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit				346						350				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655										
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643										
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645										
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647											
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648											
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641											
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649												
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>											Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	220 216
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :													360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>											Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	220 216

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**3** IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	20 501	442	1 637	444		446	22 137				
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	41 331	462		464	23 115	466	18 217				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	4 125	482		484		486	4 125				
TOTAL		490	65 957	492	1 637	494	23 115	496	44 479				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 764	532	3 581	534		536	13 345				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	32 043	552	4 447	554	20 038	556	16 453				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	41 807	572	8 028	574	20 038	576	29 797				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	TRANPORTEUR		2		3		4		5		
			VAN VW FA-961-										
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1	23 115	20 038	3 077	16 345	13 268								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	23 115	580	20 038	582	3 077	584	16 345	586	13 268	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579						Régularisations	590		583	594	595
TOTAL		596							596	13 268	585	597	599

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 BC CONSTRUCTIONS SARL

Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
<b>Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD</b>		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	179 648
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	179 648
Déficits de l'exercice		860	220 216
Total des déficits restant à reporter		870	399 864

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	264	381	264
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	5 739	380	5 739
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	6 366
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	23 375
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

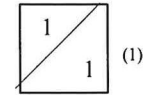
\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 2 BC CONSTRUCTIONS SARL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	5
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	196 766
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	196 766
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	6
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	12 251
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	84 689
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	96 942
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>(Total 1 + Total 2 - Total 3)</b>	
		137	99 830
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	99 830
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 480685320

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 BC CONSTRUCTIONS SARL

ADRESSE (voie) 132 RUE BEL AIR

CODE POSTAL 83560 VILLE VINON SUR VERDON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	51
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	49

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

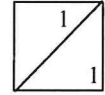
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 4 8 0 6 8 5 3 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 BC CONSTRUCTIONS SARL

ADRESSE (voie) 132 RUE BEL AIR

CODE POSTAL 83560 VILLE VINON SUR VERDON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

### DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b>	<b>(ligne 330)</b>	
Amendes et pénalités		203
	<b>TOTAL</b>	203

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	<b>(ligne 350)</b>	
	<b>TOTAL</b>	

Désignation de l'entreprise 2 BC CONSTRUCTIONS SARL  
Numéro de siret 48068532000024

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
AVOIR / HOLDING	31 200
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>31 200</b>

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt PRET 37936004 - 37936004	1
OD Clôture Emprunt PGE - 37936005	8
OD Clôture Emprunt PGE - 37936005	15
OD Clôture Emprunt PRET GRUE - 37936008	6
REFACT HAB 09 à 12/23 613500 REFACT HAB 09 à 12/23 613500	597
REFACT HAB 09 à 12/23 615000 REFACT HAB 09 à 12/23 615000	94
RSI CARON RET.PAIEM.01à08/2021	1 199
RSI CARON RET.PAIEM.10à12/2023	2 026
CFE 2023 A PAYER ETAT CHARGES A PAYER ETAT	2 854
OD Clôture Emprunt PRET 37936004 - 37936004	3
OD Clôture Emprunt PGE - 37936005	14
OD Clôture Emprunt PGE - 37936005	25
OD Clôture Emprunt PGE - 37936005	834
OD Clôture Emprunt PRET GRUE - 37936008	3
AXA AUTO 4°TR 2023 A PAYER AXA AUTO 4°TR 2023	1 914
GENERALI 11+12/2023 A PAYER GENERALI 11+12/2023 A PAYER	139
TETRIS 11+12/2023 A PAYER TETRIS 11+12/2023 A PAYER	1 772
AXA FLOTTE COMPL.2023 A PAYER AXA FLOTTE COMPL.2023 A PAYER	440
<b>Total des charges à payer</b>	<b>11 944</b>

Désignation de l'entreprise 2 BC CONSTRUCTIONS SARL  
Numéro de siret 48068532000024

### DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
COT TNS 2023 CCA URSSAF+CSG ND+CSG DED			249		
CM CIC-LEASING	01/01/2024	05/01/2024	108		
CM CIC-LEASING	01/01/2024	05/02/2024	667		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>1 024</b>		

Désignation de l'entreprise 2 BC CONSTRUCTIONS SARL  
Numéro de siret 48068532000024

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

**S.A.R.L. « 2 BC CONSTRUCTIONS »**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 549 €  
132 rue Bel Air  
83560 VINON SUR VERDON

RCS DRAGUIGNAN B 480 685 320 – 2005 B 40055

DRAGUIGNAN  
ERCF

16 DEC. 2024

DRAGUIGNAN

2024 / 8887

\*\*\*

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS de L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 29 NOVEMBRE 2024**

**(extrait)**

\*\*\*

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la perte nette net de l'exercice, qui s'établit après déduction de tous frais, charges, amortissements et provisions à la somme de 220 419,35 €uros au débit du compte « REPORT A NOUVEAU ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale déclare et rappelle qu'il n'y a jamais eu lieu distribution de dividende au titre des exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 novembre 2024**

**Résolution adoptée à l'unanimité**

Certifié conforme,

Les cogérants,

A. BARLATIER

D. CARON